

LE QUARTIER LATIN, PAR LES PETITES RUES, DE SAINT-MICHEL À MAUBERT

Mercredi 10 Juin 2026

Investi à partir du XII^e siècle par les maîtres et étudiants des écoles parisiennes, qui forment rapidement l'Université, le Quartier Latin n'a depuis pas cessé d'être le centre intellectuel de Paris. Au fil de ses petites places et de ses rues pittoresques, cette visite vous en raconte l'histoire parfois tumultueuse et vous en dévoile les trésors et les curiosités d'architecture.



Après la conquête romaine, au 1^{er} siècle avant J.-C., Lutèce s'étend rive gauche, sur les pentes de notre Montagne Sainte-Geneviève. Le tracé de la rue Saint-Jacques, *cardo maximus* romain, et les thermes de Cluny en sont les vestiges les plus importants. Menacée par des peuples barbares à la fin du III^e siècle, cette ville nouvelle finit pourtant par se dépeupler au profit de l'île de la Cité mieux protégée. A partir du XII^e siècle, demi-tour : étudiants et maîtres de l'école cathédrale quittent la Cité pour la rive gauche et donnent naissance au quartier Latin. De Saint-Julien-le-Pauvre à l'abbaye de Sainte-Geneviève, la vie de l'Université s'organise autour des collèges, des églises et des couvents. Libraires, enlumineurs, parcheminiers mais aussi aubergistes et rôtisseurs profitent de l'essor de l'enseignement. De nos jours, l'activité commerciale a un peu évolué, mais les étudiants sont toujours là.

Ce parcours dans les petites rues du bas du Quartier Latin vous permettra de découvrir un patrimoine riche et varié, comme les anciens charniers de



Saint-Séverin (extérieur), une très étroite impasse, les souvenirs d'un saint très charitable, le plus vieil arbre de Paris, des maisons médiévales, ou encore une curieuse rotonde.

Conférencier : Vincent Delaveau

Rendez-vous à 14h15 place Saint-Michel, près de la fontaine. Renseignements, inscriptions et règlement au Pavillon des Vitriers. Prix 25€ / 25 personnes.

L'inscription ne sera définitive qu'après réception du règlement. Toute annulation dans les 5 jours précédant la visite ne pourra donner lieu à remboursement, sauf en cas de remplacement.